



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 33705

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnes handicapées en recherche d'emploi et lui fait part de leurs difficultés. Il lui cite à cet égard le cas d'un jeune travailleur handicapé, en stage de formation professionnelle, qui s'est vu refuser par la caisse primaire d'assurance maladie la prise en charge de soins bucco-dentaires pourtant indispensables au regard de l'emploi projeté. Force est de comprendre l'amertume de ce jeune qui se sent doublement exclu. En conséquence, il lui demande s'il ne peut être envisagé, afin de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées, de leur permettre de bénéficier du remboursement de soins dentaires que nécessitent certaines professions en relation avec le public.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33705

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1999, page 4658